

ACTION CONTRE LA PAUVRETÉ – ACP

RAPPORT DE MISSION

Participation à la 9^e Réunion Annuelle des Partenaires de l'AFR100

Du 20 au 24 Juillet 2026 à Nosy Be , Madagascar





Lieu	Nosy Be, Madagascar
Période	20 – 24 juillet 2026
Organisation	Action Contre la Pauvreté (ACP) – Burundi
Qualité	Point Focal National AFR100 pour le Burundi
Participant	Maître Jean SAMANDARI, Président et Représentant légal de l'ACP

SOMMAIRE

1. I. Introduction
2. II. Objectifs de la mission
3. III. Contexte et justification
4. IV. Déroulement de la mission
5. V. Principaux enseignements
6. VI. Intérêt de la participation pour le Burundi
7. VII. Perspectives pour l'ACP
8. VIII. Recommandations
9. IX. Résultats de la mission
10. X. Conclusion
11. XI. Galerie photographique – Nosy Be

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de son engagement en faveur de la protection de l'environnement, de la restauration des terres dégradées, de la lutte contre la pauvreté et du renforcement de la résilience des communautés vulnérables, l'Action Contre la Pauvreté (ACP) a participé à la 9^e Réunion Annuelle des Partenaires de l'AFR100, organisée du 20 au 24 juillet 2026 à Nosy Be, Madagascar.

L'ACP a pris part à cette rencontre en sa qualité de Point Focal National AFR100 pour le Burundi, avec pour mandat de contribuer à la représentation et à la valorisation de la voix des organisations de la société civile burundaise dans les processus relatifs à la restauration des paysages africains.

L'AFR100 est une initiative menée par les pays africains visant à restaurer les terres dégradées et déboisées du continent. L'initiative vise notamment la restauration de 100 millions d'hectares d'ici 2030 et relie restauration des paysages, sécurité alimentaire, résilience climatique et réduction de la pauvreté. Le Burundi fait partie des pays engagés dans l'initiative.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1. Objectif général

Représenter les organisations de la société civile burundaise à la 9^e Réunion Annuelle des Partenaires de l'AFR100 et contribuer aux échanges continentaux sur la restauration des paysages, la résilience climatique et le développement durable.

2.2. Objectifs spécifiques

- Participer activement aux travaux de la 9^e Réunion Annuelle des Partenaires de l'AFR100.
- Partager les expériences et initiatives du Burundi en matière de restauration des terres et de protection de l'environnement.
- Renforcer la visibilité de l'ACP et des OSC burundaises dans les réseaux africains de restauration des paysages.
- Échanger avec les Points Focaux AFR100 et les autres partenaires.
- Identifier les bonnes pratiques susceptibles d'être adaptées au contexte burundais.
- Explorer les possibilités de partenariat technique, institutionnel et financier.
- Promouvoir la participation des communautés locales, des femmes et des jeunes.

III. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La dégradation des terres, la déforestation, l'érosion, la perte de biodiversité et les effets du changement climatique constituent des défis majeurs pour de nombreuses communautés africaines. La restauration des paysages constitue dès lors un levier à la fois environnemental, économique et social.

La participation du Burundi à l'AFR100 permet de renforcer son implication dans un mouvement continental de restauration et de favoriser les échanges de solutions adaptées aux réalités locales. Pour l'ACP, la mission représentait également une occasion de renforcer le rôle des OSC dans les actions de restauration et de mobiliser de nouvelles collaborations.

IV. DÉROULEMENT DE LA MISSION

Cérémonies d'ouverture par Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement du Madagascar



La mission s'est déroulée du 20 au 24 juillet 2026 à Nosy Be, Madagascar. Le représentant de l'ACP a participé aux sessions de travail, échanges d'expériences, discussions thématiques et activités de réseautage inscrites au programme de la réunion.

Les échanges ont notamment porté sur :

- la restauration des terres et des paysages dégradés ;
- la protection et la restauration des forêts et des écosystèmes ;
- la résilience des communautés face aux changements climatiques ;
- la mobilisation des financements ;
- la participation des communautés locales ;
- le rôle des femmes et des jeunes ;
- les partenariats entre gouvernements, OSC, secteur privé et partenaires techniques et financiers ;
- le partage des connaissances et des bonnes pratiques.





V. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

5.1. Une approche intégrée de la restauration

La restauration des paysages doit être liée à l'agriculture, à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté, à la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique.

5.2. La centralité des communautés locales

Les interventions sont plus durables lorsque les communautés participent à l'identification des problèmes, à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des actions.

5.3. Le rôle stratégique de la société civile

Les OSC peuvent contribuer à la sensibilisation, à la mobilisation communautaire, au suivi citoyen, à la documentation des bonnes pratiques et au plaidoyer.

5.4. La nécessité de mobiliser davantage de financements

Les ambitions de restauration nécessitent des ressources financières durables et une diversification des partenaires, notamment à travers les financements climatiques et environnementaux.

5.5. L'apprentissage Sud-Sud

Les expériences africaines offrent des solutions et des approches pouvant être adaptées au contexte burundais, tout en tenant compte des spécificités écologiques et socio-économiques locales.

VI. INTÉRÊT DE LA PARTICIPATION POUR LE BURUNDI

- Renforcement de la visibilité du Burundi dans les espaces continentaux consacrés à la restauration des paysages.
- Renforcement du positionnement des OSC burundaises comme partenaires du développement environnemental et climatique.
- Accès à des connaissances, outils et expériences africaines.
- Développement de contacts et de partenariats potentiels.
- Identification d'opportunités de projets dans l'agroforesterie, la restauration des bassins versants, la lutte contre l'érosion et la résilience communautaire.



VII. PERSPECTIVES POUR L'ACTION CONTRE LA PAUVRETÉ

- Développer un portefeuille de projets AFR100 adaptés aux besoins des communautés burundaises.
- Renforcer le rôle de Point Focal National AFR100 et la circulation de l'information auprès des OSC.
- Organiser des actions nationales de sensibilisation sur la restauration des paysages.
- Promouvoir l'agroforesterie et les pratiques agricoles durables.
- Développer des projets de restauration communautaire dans les zones fortement touchées par l'érosion et la dégradation des terres.
- Accroître la participation des femmes et des jeunes.
- Renforcer les partenariats avec les institutions publiques et les acteurs techniques.
- Identifier et approcher les partenaires financiers intéressés par les projets environnementaux au Burundi.

VIII. RECOMMANDATIONS

Destinataire	Recommandations prioritaires
ACP	Renforcer les capacités techniques, élaborer des projets bancables et développer un portefeuille AFR100-Burundi pour les OSC.
OSC burundaises	Renforcer la collaboration, les initiatives communautaires, l'éducation environnementale et le suivi citoyen.
Pouvoirs publics	Intégrer davantage la restauration des paysages dans les politiques nationales et faciliter la participation de la société civile.
Partenaires techniques et financiers	Accroître les financements accessibles aux acteurs locaux et soutenir le renforcement des capacités ainsi que les partenariats Sud-Sud.

IX. RÉSULTATS DE LA MISSION

- Participation effective de l'ACP à la 9^e Réunion Annuelle des Partenaires de l'AFR100.
- Représentation de la société civile burundaise dans un espace continental consacré à la restauration des paysages.
- Renforcement de la visibilité de l'ACP comme Point Focal National AFR100.
- Acquisition de connaissances et partage de bonnes pratiques.
- Renforcement du réseautage avec les acteurs africains.
- Identification de perspectives de partenariat et de mobilisation de ressources.

X. CONCLUSION

La participation de l'Action Contre la Pauvreté à la 9^e Réunion Annuelle des Partenaires de l'AFR100 à Nosy Be a constitué une étape importante dans le renforcement de son engagement en faveur de la restauration des paysages et de la résilience des communautés burundaises.

En sa qualité de Point Focal National AFR100, l'ACP entend capitaliser les acquis de cette participation, renforcer les collaborations développées et traduire les enseignements de la réunion en initiatives concrètes au Burundi.

XI. GALERIE PHOTOGRAPHIQUE – NOSY BE, MADAGASCAR



Visite des mangroves plantés par une association des pêcheurs de Nosy Be







Fait à Bujumbura, le 1er août 2026



Maître Jean SAMANDARI
Président et Représentant légal de l'ACP
Point Focal National AFR100 – Burundi